

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider, en connaissance de cause, d'investir ou non.

DNCA Value Europe - Part C - EUR

ISIN : FR0010058008

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Classification AMF : Fonds actions des pays de l'Union européenne. -

L'objectif est de rechercher une performance à comparer, sur la durée de placement recommandée, à l'évolution des marchés d'actions de l'indice STOXX EUROPE 600 des pays de l'Union européenne calculé dividendes réinvestis.

Afin de pouvoir réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire. Les principaux critères d'investissement sont l'évaluation relative au marché, la structure financière de la société, le taux de rendement actuel et prévisionnel, les qualités du management et le positionnement de l'entreprise sur son marché. Les secteurs économiques visés par le gérant ne sont pas limités, y compris concernant les valeurs des nouvelles technologies.

Le fonds est éligible au PEA. Il est en permanence investi à 75% minimum en actions de l'Union européenne et exposé à 60% minimum (100% maximum) au risque des marchés actions des pays de l'Union européenne. Les actions de sociétés figurant dans l'indice STOXX EUROPE 600 représenteront plus de 50% de son actif, sans allocation géographique particulière. L'exposition aux actions de petite et moyenne capitalisation ne pourra être supérieure à 50% de l'actif net. Les actions des pays émergents ne pourront représenter plus de 20% de l'actif net du fonds. En complément des pays de l'Union européenne et dans la limite de 10% de son actif, le fonds peut investir sur toutes les valeurs cotées hors pays de l'Union.

Enfin le fonds peut investir dans des titres de créances et obligations des pays de l'Union européenne jusqu'à 25% de l'actif (dont 5% maximum en titres spéculatifs). L'investissement en OPCVM ne pourra représenter plus de 10% de l'actif net du fonds.

Pour réaliser son objectif de gestion le fonds peut avoir recours à des instruments financiers dérivés listés dans la limite de 40% de son actif.

Zone d'investissement : Union européenne

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés.

Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Placement exposé aux marchés actions de l'Union européenne dont la durée de placement recommandée est de 5 ans minimum.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur :

Risque d'utilisation de produits dérivés : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner la valeur liquidative à la baisse en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de liquidité : sur les marchés des petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risques liés aux investissements dans des pays émergents : dans certains pays émergents, les centralisateurs d'ordres peuvent ne pas être contrôlés par l'état ou ne pas être indépendants des émetteurs. Les investisseurs doivent être avertis que les problèmes liés à l'enregistrement des ordres de gestion pourraient entraîner des coûts.

Risque de change : les investissements réalisés dans d'autres devises que l'euro sont exposés à la dégradation de la parité de change de ces devises par rapport à l'euro, ce qui aurait pour effet de faire baisser la valeur liquidative.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée

3,00%

Frais de sortie

Non applicable

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins.

Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants

2,86%

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2012. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

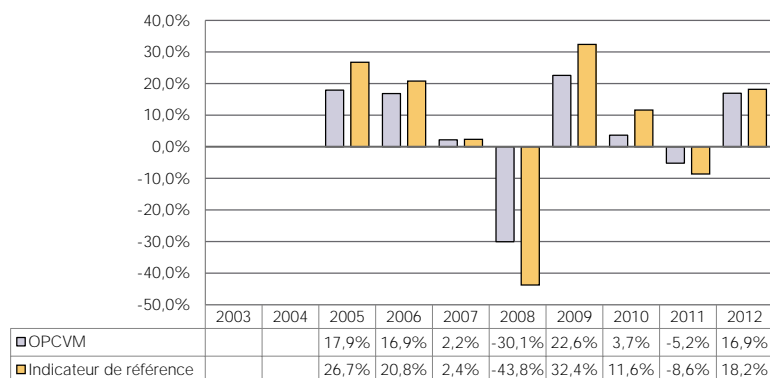
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance

Non applicable

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 7 du prospectus daté de octobre 2012 disponible sur le site internet <http://www.dncafinance.com>.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance.

Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en avril 2004.

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur.

L'indicateur de référence est présenté dividendes non réinvestis.

Informations pratiques

Dépositaire : CM-CIC Securities, 6 avenue de Provence F-75009 Paris.

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles gratuitement au siège social de la société de gestion (19 Place Vendôme / F-75001 Paris / téléphone : +33-158625500) et sur son site internet: <http://www.dncafinance.com>.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : CM-CIC Securities, 6 avenue de Provence F-75009 Paris / téléphone : +33-145967948 / Fax : +33-145967723.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA FINANCE (cf. coordonnées ci-dessus). :Part C : tous investisseurs; Part E : réservée aux souscripteurs hors territoire français; Part I : tous investisseurs « Institutionnels »(personne morale souscrivant pour compte propre ou pour le compte d'un client géré, y compris les « Family Office »)- montant minimum de souscription 100.000 Euros..

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

DNCA FINANCE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document d'information pour l'investisseur est à jour au 19 février 2013